

LES CLAYES LE MAG'

Votre magazine d'informations municipales - Avril-Mai-Juin 2025 - N° 21

BUDGET — 2025 —

ASSURER LE PRÉSENT
ET INVESTIR POUR L'AVENIR

FÊTE DU SPORT - CARNAVAL



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION



BUDGET PRIMITIF 2025



**BUDGET TOTAL DE LA
COMMUNE POUR 2025**

32,6 M€

FONCTIONNEMENT

26,3 M€ / 81 %

INVESTISSEMENT

6,3 M€ / 19 %

ASSURER LE PRÉSENT ET INVESTIR POUR L'AVENIR MALGRÉ LES NOUVELLES CONTRAINTE IMPOSÉES PAR L'ÉTAT

Interview croisée avec le Maire, Philippe Guiguen et Catherine Hun, Adjointe au Maire déléguée aux Finances, au Contrôle de gestion et aux Marchés publics



« Nous exprimons notre désaveu le plus total face à la décision du gouvernement de diminuer de manière drastique la DGF pour notre commune. Cette décision est non seulement inadmissible mais elle témoigne également d'une incompréhension flagrante des réalités locales, ainsi que des conséquences dramatiques qu'elle peut engendrer sur le terrain pour les habitants. »

La rédaction : Quelles sont les grandes orientations budgétaires 2025 ? Pourquoi ces choix ?

Philippe Guiguen : Nous avons construit pour 2025, un budget qui permet de ne pas augmenter les taux communaux de la fiscalité locale malgré les contraintes additionnelles imposées par l'Etat.

Nous continuons ainsi d'investir avec les moyens mis à notre disposition en étant sélectifs, mais toujours avec un seul et même but : maintenir un niveau de services publics en adéquation avec les besoins des habitants et leur assurer un cadre de vie confortable et serein.

Le budget 2025, comme les budgets précédents, est pensé pour être en proximité avec les Clétiennes et les Clétiens. Cette année, il nous permettra notamment l'achèvement de grands projets pluriannuels déjà provisionnés.

Catherine Hun : 2025 prouve en effet que nous sommes constants dans nos choix. Il a toujours été question pour l'équipe municipale de maintenir notre niveau de services publics sans aucune suppression.

La rédaction : Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour construire le budget 2025 ?

P.G. : Chaque année, des contraintes économiques supplémentaires sont imposées par l'Etat aux collectivités territoriales, c'est encore et malheureusement le cas cette année.

Fin mars, l'Etat nous a annoncé une baisse de notre Dotation globale de fonctionnement de 84 % par rapport à ce qui était prévu, soit 42 380 € au lieu de 270 000 €. Cela représente seulement une dotation de 2,41 € par habitant alors que la moyenne nationale est de 171 € par habitant !

Au lieu de constater une solidarité accrue de l'Etat face à nos besoins grandissants, nous avons découvert une réduction drastique en totale contradiction avec les annonces du gouvernement relatives à la Loi de finances 2025, laquelle prévoyait une hausse globale de la DGF pour les collectivités.

Et en 2025, nous devons absorber aussi :

- Le DILICO : + 282 000 €. Je vous avais en effet évoqué ce dispositif de lissage conjoncturel prévu par la loi de Finances 2025 dans une vidéo* sur notre site internet et nos réseaux sociaux.
- L'augmentation des cotisations de retraite : + 150 000 €.

Ces chiffres correspondent à une augmentation de près de 4,5 % d'impôts, ce que nous nous refusons de faire. L'augmentation de la fiscalité aux Clayes-sous-Bois n'est pas un levier d'action envisageable. Notre travail en construisant le budget est d'absorber ces coûts via d'autres moyens.

Il faut également anticiper le fait que les aides aux collectivités diminuent, chose que nous avons toujours su gérer, et ce, depuis le début du mandat aux Clayes-sous-Bois.

C.H. : la baisse de la DGF, le DILICO et l'augmentation des cotisations de retraite sont en effet les trois difficultés qu'il a fallu prendre en compte. Mais grâce à un budget toujours à l'équilibre mis en place sur la Ville et à l'anticipation dont nous faisons preuve pour le construire, ces dépenses ont été absorbées sans impacter la fiscalité des Clétiens. A noter également que nous avons fait des économies sur les fluides (énergie), grâce aux travaux d'investissement réalisés en matière de rénovation énergétique sur la commune.

La rédaction : Pour pallier ces difficultés, quelles solutions vous ont paru les plus à même de répondre à vos besoins pour le budget 2025 ?

P.G. : En premier lieu il faut savoir que chaque année, le budget n'est pas reconductible. Tout est en effet remis à plat et passé au crible avec l'ensemble de nos services qui participent activement à la construction des finances au sein de la ville. Je tiens d'ailleurs à les en remercier !

C.H. : Les services nous accompagnent en effet pour chercher des pistes et réaliser une analyse fine des besoins afin de construire un budget juste, capable de répondre aux attentes des habitants et de nous permettre les investissements indispensables au bien-être et au bien vivre ensemble aux Clayes-sous-Bois.

* Pour en savoir plus sur le DILICO



CHOIX ET PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES

DÉCOUVREZ LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025 DE VOTRE VILLE

Street Workout

Objectif : Inciter la population à la pratique sportive grâce à des aires de fitness en libre accès, ludiques et pensées pour les initiés comme pour les débutants. Les amateurs de Dips, tractions et squats seront bientôt servis !



0% d'augmentation du taux communal de la taxe foncière

Objectif : Ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière afin d'alléger la fiscalité des ménages. Comment ? En trouvant des sources d'économies et en faisant preuve d'une grande rigueur quant à la tenue des équilibres financiers au sein de la Ville.



Evènements festifs

Objectif : Proposer aux habitants une offre culturelle, sportive et musicale riche et pensée pour tous les âges, tout comme cette année 2025 ! Nous vivrons en effet une année rythmée par le grand et très attendu retour des Clayescibels, le carnaval de la Ville, la Fête des Sports, le Geek Up, ainsi qu'une fête de la musique tout aussi conviviale et entraînante qu'en 2024 !



Place Nelson Mandela

Objectif : Offrir un nouveau visage à la place Nelson Mandela, plus végétalisé, plus convivial, plus animé, tout en respectant les possibilités de déplacements en son sein. Cette requalification a été menée de concert et actée avec le Conseil de quartier Ouest et les commerçants de la place.



Plateau d'évolution multisports

Objectif : Construire une structure multisports composée d'équipements de haute qualité et conformes aux normes de sécurité et d'accessibilité. La structure sera équipée d'un terrain de basketball et de badminton, d'un plateau multisports pourvu d'une installation pour du volley-ball, d'un terrain de football à 5, d'un plateau multisports avec terrain de handball, ainsi que d'un mur d'escalade fixe, d'une piste d'athlétisme, de deux couloirs de saut en longueur, d'une zone de Street Workout et de fitness, et d'une aire de sport intergénérationnelle.

Ce projet a été pensé en pleine concertation avec les jeunes utilisateurs.



Politique de la ville

Objectif : Poursuivre la rénovation, la requalification et la sécurisation des résidences de l'Avre, situées dans le quartier Ouest. Ces projets sont menés en partenariat avec la municipalité, et sont entièrement financés par le bailleur Logirep. En 2024, l'accompagnement de l'Etat sur la Politique de la Ville est d'ailleurs venu compléter cette opération, nous permettant d'engager de nouvelles initiatives au profit des habitants du quartier. Entre 2025 et 2027, de nouvelles avancées verront également le jour : après le relogement par le bailleur de l'ensemble des locataires concernés, deux tours vétustes vont être démolies. Des nouveaux logements vont être créés sur les trois années à venir, avec notamment, de l'accession à la propriété afin d'assurer une mixité sociale.



Rénovation des voiries

Objectif : Mise à disposition d'un budget de 1,1 M€ en 2025 (près de 40 % d'augmentation par rapport au budget alloué en 2024) pour assurer les travaux et la réhabilitation des voiries afin d'améliorer, de faciliter et de sécuriser les déplacements des Clétiens qu'ils soient, ou non, motorisés.



Végétalisation des cours d'école Paul Eluard et Paul Langevin

Objectif : Favoriser la biodiversité au sein des établissements scolaires, réduire les îlots de chaleur et désimperméabiliser les cours d'école pour familiariser les élèves avec la végétalisation commune des paysages du Bassin parisien et les sensibiliser au bien-être environnemental.



INVESTISSEMENT MAINTIEN D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE



Yvelines
Le Département

9 projets en cours, ou nouvellement budgétés, portent la politique volontariste de la Ville pour améliorer durablement et rendre toujours plus harmonieux le cadre de vie des habitants. Pour soutenir ces projets, des financements sont systématiquement recherchés afin de réaliser des économies et concrétiser ces derniers.

1 PLACE MANDELA

- Montant prévisionnel de l'opération : 1 M€
- Subventionnement : 0,33 M€



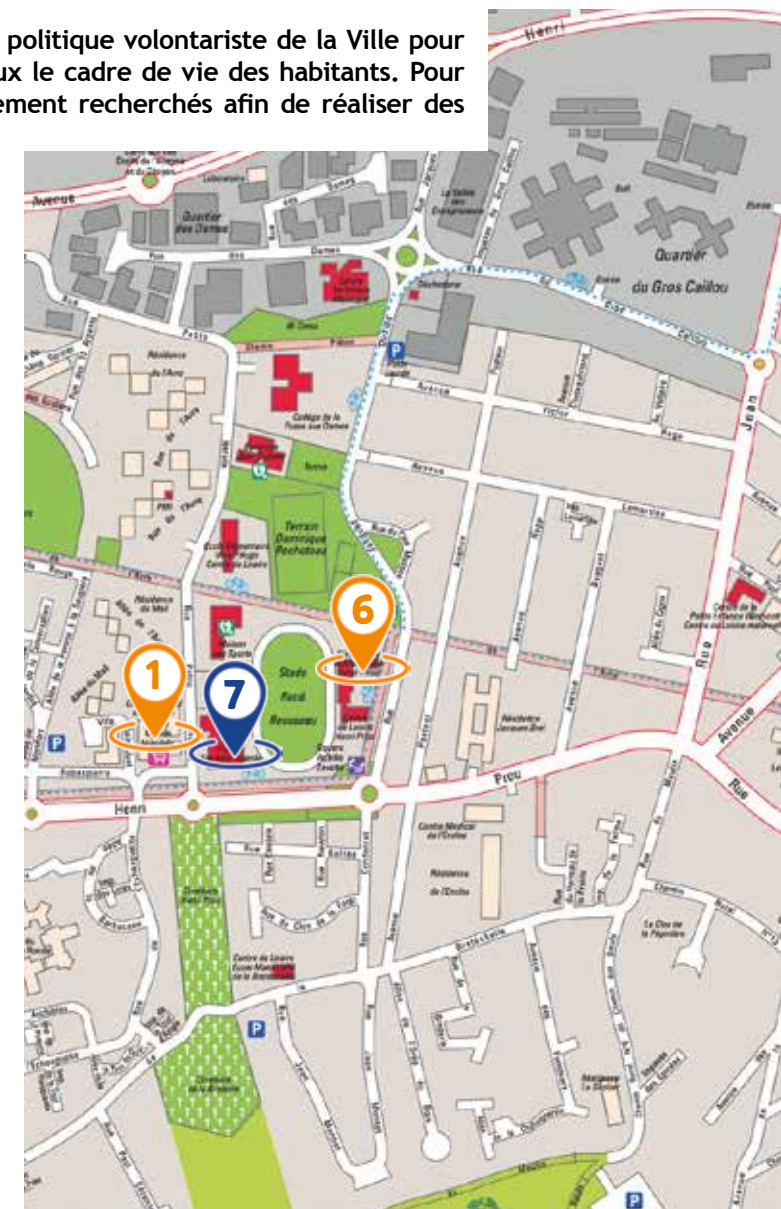
2 PARKING ET SENTE DESNOS

- Montant de l'opération : 1,3 M€
- Subventionnement : 0,46 M€



3 PLATEAU D'ÉVOLUTION MULTISPORTS

- Montant de l'opération : 1 M€
- Subventionnement : 0,22 M€



4 RÉNOVATION DES TOURS DE DIANE

- Montant de l'opération : 0,45 M€
- Subventionnement : 0,2 M€





6 RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE HENRI PROU (TRAVAUX D'ISOLATION)

- Montant de l'opération : 0,35 M€
- Subventionnement : En cours



7 CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL



RÉSEAU DE CHALEUR PAR GÉOTHERMIE



5 VÉGÉTALISATION DES ÉCOLES

- Montant de l'opération : 0,4 M€
- Subventionnement : 0,2 M€



IMPLANTATION D'OMBRIÈRES SOLAIRES



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

UNE PLANIFICATION INDISPENSABLE POUR ASSURER L'AVENIR

Le saviez-vous ? « PPI », ces trois lettres ont toute leur importance lorsqu'il s'agit d'élaborer, de prioriser, de planifier, et de piloter les investissements de la commune sur plusieurs années. Décryptage, explications et mise en action des PPI aux Clayes-sous-Bois : on vous dit tout grâce à Catherine Hun, adjointe déléguée en charge des Finances, du Contrôle de gestion et des Marchés !

C'est quoi un Plan Pluriannuel d'Investissement ?

C'est un document opérationnel indispensable pour planifier les opérations financières de la commune à moyen et long terme. Aux Clayes-sous-Bois, le PPI porte avec force les priorités politiques de la Municipalité. Soucieuse d'accompagner les habitants dans les transitions qui s'imposent comme incontournables pour leur assurer un cadre de vie qualitatif, l'équipe municipale anticipe sur l'avenir grâce à cet outil de pilotage financier. De nature évolutive, le PPI est actualisé et ajusté selon les changements environnementaux, techniques, mais également juridiques.

A quoi sert le PPI aux Clayes-sous-Bois ?

Le PPI incarne les moyens que se donne la Municipalité pour être à la hauteur de ses ambitions : assurer un bien-être et un bien vivre ensemble maximal aux Clétiennes et aux Clétiens, et ce, à travers une lisibilité accrue des engagements et un suivi minutieux de leur mise en œuvre.

Pour nous, il y'a 2 types de PPI, les PPI d'entretien qui représentent les investissements pour les travaux de préservation des équipements publics et les PPI dédiés aux grands projets.

Grâce au PPI, l'ensemble des grands investissements est ainsi recensé en début de mandat et permet d'actionner les capacités financières de la collectivité en veillant à contenir toute dérive des dépenses de fonctionnement, en maîtrisant la dette et sans augmenter le taux d'imposition sur le territoire.

PAS ENCORE RÉALISÉE, DÉJÀ FINANCÉE !



PLACE NELSON MANDELA

DES PRIORITÉS CLAIREMENT IDENTIFIÉES DEPUIS 2020 POUR OFFRIR UN CADRE DE VIE QUALITATIFS AUX CLÉTIENS

POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

○ PLACE NELSON MANDELA

Montant global du projet : 1 M€

Subventionnement : 0,33 M€



○ PLACE DU MARCHÉ

Montant global du projet : 0,7 M€

Subventionnement : 0,2 M€



○ AMÉNAGEMENT ET CRÉATION DU PARKING DE LA SENTE ROBERT DESNOS

Montant global du projet : 1,3 M€

Subventionnement : 0,46 M€



○ HALLE DU MARCHÉ

Montant global du projet : 4,9 M€

Subventionnement : 1,85 M€



POUR MAINTENIR L'OFFRE DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

○ MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE - 2023

Montant global du projet : 6,7 M€

Subventionnement : 2,3 M€



POUR ASSURER L'ÉDUCATION DES GÉNÉRATIONS À VENIR

○ ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE HENRI PROU

Montant global du projet : 1,8 M€

Subventionnement : En cours



○ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS

Montant global du projet : 4,4 M€

Subventionnement : 1,5 M€



○ VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES

Montant global du projet : 0,4 M€

Subventionnement : 0,2 M€



POUR OFFRIR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ACCESSIBLES À TOUS

○ PLATEAU D'ÉVOLUTION MULTISPORTS

Montant global du projet : 1 M€

Subventionnement : 0,22 M€



○ COMPLEXE TENNIS-PADELS AMÉLIE MAURESMO

Montant global du projet : 1,6 M€

Subventionnement : 0,8 M€



DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Malgré les défis et les contraintes économiques imposées par l'Etat, la Ville maintient un niveau d'investissement élevé avec un budget de 6,3 M€.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Investissements annuels pour l'ensemble du patrimoine : 1,7 M€
- Financement pluriannuel des grands projets : 1,6 M€
- Investissements des services en 2025 : 1,3 M€

Ces dépenses comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts à hauteur de : 1,7 M€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Concours financier de SQY : 0,55 M€
- Vente de patrimoine : 0,45 M€
- Autofinancement : 3,7 M€
- Emprunt : 1,7 M€

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 6,3 M€

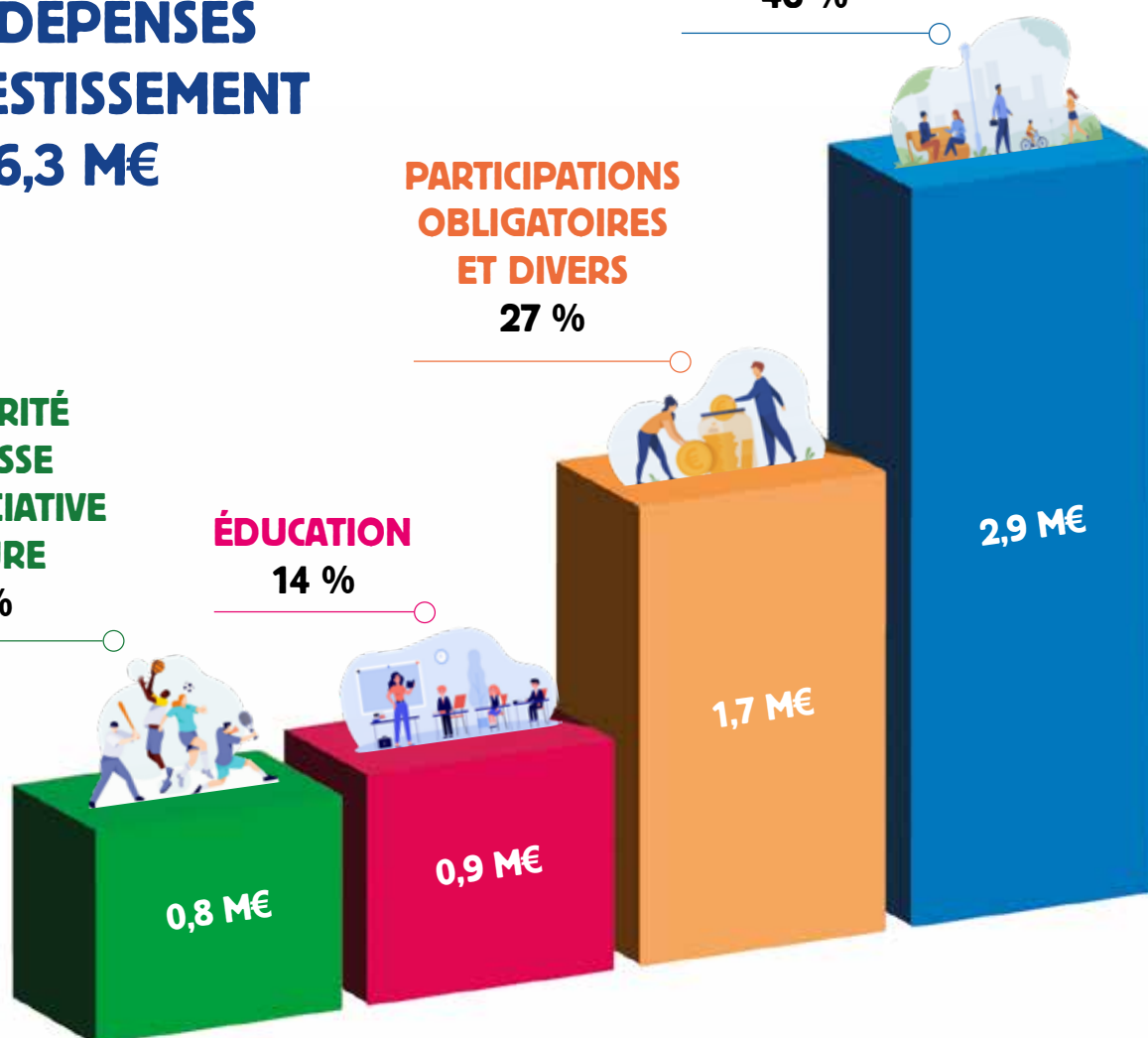
CADRE DE VIE SÉCURITÉ

46 %

SOLIDARITÉ
JEUNESSE
VIE ASSOCIATIVE
CULTURE
13 %

ÉDUCATION
14 %

PARTICIPATIONS
OBLIGATOIRES
ET DIVERS
27 %



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

26,3 M€ DÉDIÉS À L'OFFRE DE SERVICE POUR LES CLÉTIENS

Indispensable au bon fonctionnement d'une ville, la construction du budget communal participe au pilotage des finances locales et permet de vous assurer un service public de proximité qualitatif.

Chaque année, l'équipe municipale choisit de répartir les dépenses en fonction des priorités et des besoins des habitants.

Zoom sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement des services municipaux en 2025 aux Clayes-sous-Bois.



0 %

→

D'AUGMENTATION DU TAUX COMMUNAL DE LA TAXE FONCIÈRE

RÉPARTITIONS DES DÉPENSES

LES ACTIONS DES SERVICES MUNICIPAUX

● PETITE ENFANCE

○ Budget global : 3,4 M€

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tout au long de l'année, les équipes du service Petite Enfance organisent des événements festifs et de nombreuses rencontres pour partager des temps de convivialité privilégiés avec les parents et les enfants accueillis dans les structures :

- Le café des parents avec l'équipe du Multi-accueil chaque mardi du mois de septembre
- Temps de rencontre entre l'équipe de la crèche familiale et les parents au moment de la familiarisation
- Participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance avec les équipes de la crèche familiale, du Multi-accueil et du Relais Petite Enfance
- Fête de la Petite Enfance avec les professionnelles de la crèche familiale et du Multi-accueil

Les 3 structures veillent au quotidien à toujours favoriser la communication avec les familles au travers de ces temps d'échange essentiels au bien-être des enfants.



● ÉDUCATION

○ Budget global : 10,8 M€

Dont :

- Les éléments de fonctionnement
- Le transport des élèves
- Les investissements en matériel et mobilier
- Les aides pour les projets des écoles

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2022, la ville permet à tous les élèves, du CP au CM2, de bénéficier d'un compte gratuit sur la plateforme d'aide aux devoirs EDUCLEVER. Plus de 400 cours vidéo, 20 000 fiches de cours, 700 illustrations animées, 10 000 exercices interactifs et 2500 sujets corrigés pour apprendre et progresser. L'application est gratuite.

Pour obtenir la clé d'accès, prendre contact avec la Direction des Actions Educatives.

● CADRE DE VIE

○ Budget global : 3,7 M€

Budget qui permet de financer notamment :

- La prévention et la sécurité
- Le plan pluriannuel d'investissement et l'entretien pour :
 - Les écoles, bâtiments, voiries, équipements sportifs
 - Le Passage en LED et l'entretien de l'éclairage public
- Les espaces verts
- Le développement durable



LE SAVIEZ-VOUS ?

Création de parking, entretien des routes, réfection des chaussées... Des travaux de voirie sont effectués tout au long de l'année pour assurer des déplacements optimaux aux Clétiennes et aux Clétiens, qu'ils soient motorisés ou non. En 2024, ce sont plus de 2,500 Km de voirie qui ont été refaites.

Coût total des travaux de voirie en 2024 : 800 000 €

● SOLIDARITÉ

○ Budget global : 1,545 M€

Dont :

- Budget global CCAS : 1 505 000 € dont participation de la Ville à hauteur de 975 248 € (aides sociales, solidarité, actions en faveur des seniors, maintien à domicile...)
- Politique de la Ville : 40 000 €

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CCAS organise tout au long de l'année des actions en faveur des publics en situation de précarité.

En 2024, l'opération « distribution de fournitures scolaires gratuites » a rencontré un grand succès. Elle sera donc renouvelée cette année avec également un don fait aux seniors dans le besoin. La remise se fera sur la période estivale.

Différentes actions santé seront menées : passage du « bus santé » dans le quartier de l'Avre, multiples interventions de partenaires santé au Sémaphore, ainsi qu'une prévention au dépistage du diabète à l'Espace Auriol avec l'association Lions Clubs.



● JEUNESSE & VIE DE QUARTIER

○ Budget global : 1,155 M€

Différents dispositifs sont déployés au sein de la Ville notamment par le Cap'Ados pour les 11-17 ans, par le Pôle Info Jeunes en faveur des 16-25 ans et par le centre social « Le Sémaphore » et l'Argos pour les familles.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pôle Info Jeunes accompagne les Clétiens âgés de 16 à 25 ans dans leurs projets solidaires, humanitaires, ou d'insertion professionnelle, à travers le dispositif ZOOM Avenir. Ce dispositif leur permet d'obtenir une aide financière de la municipalité pour monter des projets individuels ou en groupe.

Une soirée de restitution aura lieu à la fin du printemps, au Sémaphore, en présence de tous les jeunes soutenus financièrement par la Mairie, pour échanger et revenir sur les temps forts qui ont marqué leur voyage et leurs apprentissages.



● SPORT & VIE ASSOCIATIVE

○ Budget global : 1,03 M€

Dont :

- Subvention de fonctionnement et aide à projets aux associations : 320 000 €

LE SAVIEZ-VOUS ?

44 567 heures ! C'est le nombre d'heures d'utilisation des salles par les associations clétiennes (manifestations, événements, réunions, fêtes de fin d'année...).

Mobilisées au quotidien, les associations clétiennes font preuve d'un grand dynamisme pour animer le territoire et offrir aux habitants de beaux et grands temps forts sportifs, culturels, artistiques et festifs tout au long de l'année.

● CULTURE

○ Budget global : 225 000 €

SPECTACLES ET EXPOSITIONS

- 104 000 € alloués à l'achat de spectacles tout public, scolaire et petite enfance.
- 11 spectacles par an sont offerts par la Ville à la Petite enfance ainsi qu'aux élèves scolarisés dans les écoles et les collèges de la Ville
- 6 000 € alloués aux expositions afin de mettre à l'honneur des artistes à chaque saison culturelle
- 2 296 places de spectacles ont été vendues en 2024



CINÉMA

- 135 000 € alloués à l'achat de films aux distributeurs
- 68 436 places de cinéma ont été vendues en 2024, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2023.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez désormais suivre toute l'actualité de l'Espace Philippe Noiret sur leur nouveau site Internet : www.cine-clayes.fr. Le programme cinéma, les informations sur la saison culturelle et les événements à venir organisés par la structure sont disponibles sur le site.

Notre espace culturel met également à votre disposition depuis le mois de mars, l'achat de nouvelles cartes cadeaux et cartes « Joyeux Noël », en plus de la traditionnelle carte d'abonnement de 10 places.

Ces cartes spéciales sont en vente au prix de 25 € pour 5 places.

